L'ESSENTIEL
SUR LE RAPPORT LÉGISLATIF

Commission des FINANCES

SÉNAT

Mission « Médias, livre et industries culturelles » et compte de concours financiers « Avances à l'audiovisuel public »

Projet de loi de finances pour 2027

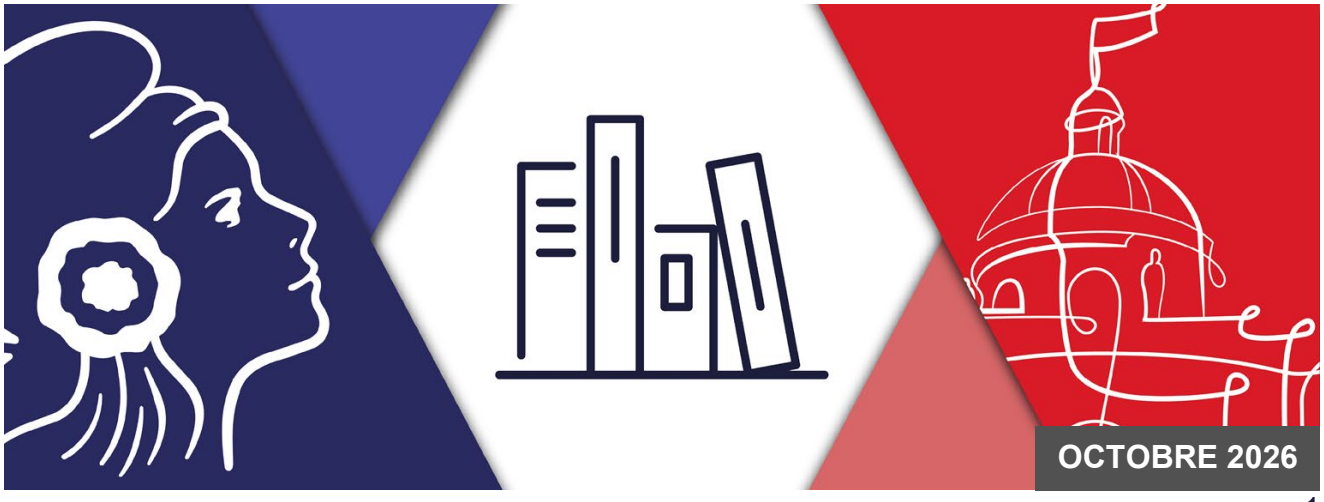
Les secteurs des médias, du livre et des industries culturelles sont aujourd'hui en pleine mutation, ce que ne reflètent d'ailleurs pas les crédits de la mission, qui demeurent quasiment stables depuis l'année dernière (703,0 millions d'euros proposés en 2027 contre 703 millions d'euros en 2026).

Le secteur de la presse écrite continue de connaître des difficultés majeures. Le chiffre d'affaires de la presse a diminué de **47 % en euros courants entre 2004 et 2024**, passant de 10,6 milliards d'euros à 5,6 milliards d'euros, et le développement de l'intelligence artificielle représente un véritable risque. La commission des finances a ainsi demandé à la Cour des comptes une enquête pour **établir un bilan des aides à la presse**.

Pour la première fois depuis la mise en place du suivi par le Centre national du livre (2017), les fermetures de librairies sont supérieures aux ouvertures. Le rapporteur spécial invite donc à rester particulièrement vigilant quant à la situation du secteur, dont le rôle pour la démocratie ne peut pas être sous-estimé. En outre, la Bibliothèque nationale de France devra faire face à un « mur d'investissement » concernant son site François-Mitterrand, à Tolbiac, dont le coût de la rénovation complète est estimé à **572,6 millions d'euros**.

Les recettes du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) devraient rester à un niveau soutenu en 2027, estimé à **836,4 millions d'euros**. Le rapporteur spécial appelle donc à une réorientation des dépenses du CNC pour mieux prendre en compte le développement de la culture dans les territoires ruraux.

Concernant l'audiovisuel public, le PLF pour 2027 prévoit une baisse de 46,8 millions d'euros (- 1,21 %) par rapport à l'année dernière, principalement concentrée sur France Télévisions. **L'enjeu ne devrait toutefois pas seulement être de faire des économies, mais d'inscrire la réduction des concours publics à l'audiovisuel dans une stratégie de transformation clairement définie, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui**.



I. La mission « Médias, livre et industries culturelles » : des politiques en pleine mutation à l'ère de l'intelligence artificielle

A. Les aides à la presse : une stabilité des crédits tandis que le chiffre d'affaires du secteur continue de baisser

Le présent projet de loi de finances prévoit une stabilité des crédits du programme 180 « Presse et médias » à hauteur de **363,3 millions d'euros en AE et 362,3 millions d'euros en CP**.

Le chiffre d'affaires de la presse a diminué de 47 % en euros courants entre 2004 et 2024, passant de 10,6 milliards d'euros à 5,6 milliards d'euros. Corrigée de l'inflation, la diminution est de 62 %. La contraction de l'activité de la presse s'est d'ailleurs poursuivie en 2025 : **selon les données du ministère de la culture, le chiffre d'affaires du secteur, comprenant l'édition, les agences de presse et le commerce spécialisé, a diminué de 2 % en euros courants et de 5 % en volume par rapport à 2024**.

Le développement de l'intelligence artificielle peut également représenter un risque pour le secteur de la presse écrite. Une étude du *Pew Research Center* portant sur la navigation de 900 adultes américains en mars 2025 constate par exemple un « clic » sur un résultat de recherche internet dans **8 %** des visites comportant un résumé généré par IA, alors que ce pourcentage est de **15 %** en l'absence de résumé[1].

> **Une baisse de 62 % du chiffre d'affaires de la presse entre 2004 et 2024.**

Pour établir un bilan de l'efficacité des aides à la presse, et réfléchir à des pistes de réforme possibles, **la commission des finances a demandé à la Cour des comptes une enquête sur le sujet au titre de l'alinéa 2 de l'article 58 de la loi organique relative aux lois de finances, dont les conclusions devraient être remises prochainement**.

B. La politique du livre demeure indispensable dans un contexte de crise des librairies

L'action 01 « Livre et lecture » du programme 334 devrait être dotée en 2027 de 317,1 millions d'euros en AE et 328,7 millions d'euros en CP. Ces crédits diminuent en AE de 5,5 % et augmentent en CP de 3 % par rapport à la loi de finances initiale pour 2026.

Le livre représente le premier secteur en termes de chiffre d'affaires parmi les industries culturelles. Il est pourtant de très loin le secteur le moins directement aidé : les aides du Centre national du livre ne représentent que **0,23 % du chiffre d'affaires** total du secteur du livre.

On constate un ralentissement de l'ouverture de nouvelles librairies. Sur le périmètre suivi par le Centre national du livre, 83 ouvertures ont été recensées en 2025, contre 85 fermetures :

[1] Pew Research Center, « Google users are less likely to click on links when an AI summary appears in the results », 22 juillet 2025.

ainsi, **pour la première fois depuis la mise en place de ce suivi en 2017, le solde est devenu négatif**. Les établissements récents apparaissent particulièrement vulnérables, sachant que 38 % des fermetures concernent des librairies ouvertes depuis 2021.

Le Centre national du livre a également souligné devant le rapporteur spécial que l'intelligence artificielle pouvait également contribuer à la fragilisation du secteur, et notamment à celle des traducteurs et des métiers du graphisme.

> **Pour la première fois depuis la mise en place du suivi par le Centre national du livre (2017), les fermetures de librairies sont supérieures aux ouvertures.**

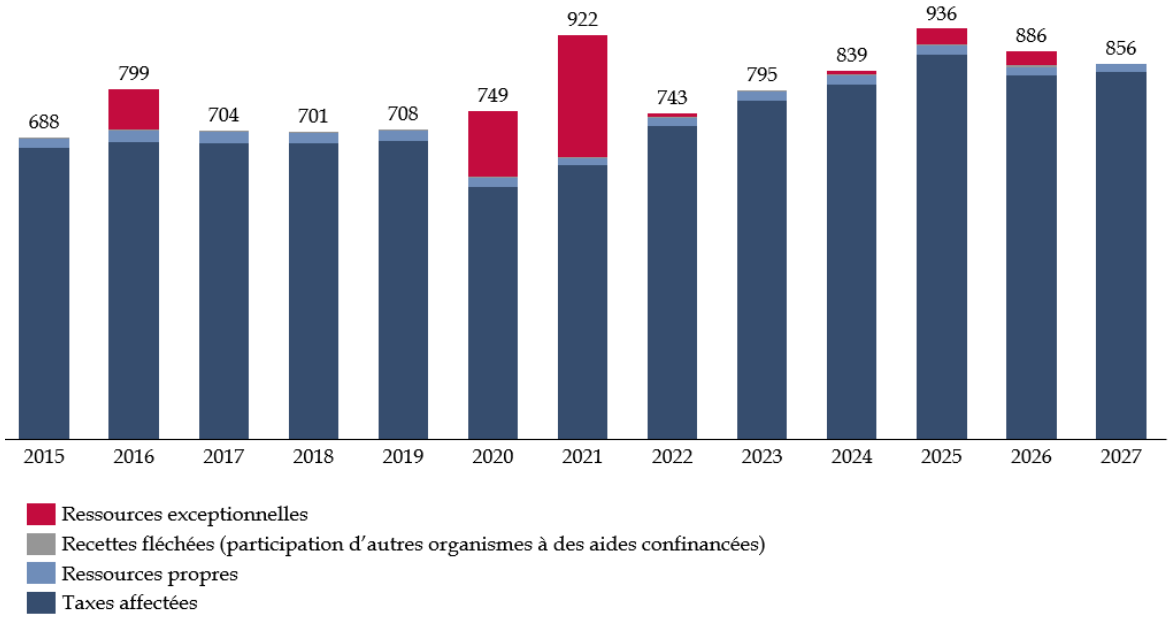
Le rapporteur spécial invite donc à rester particulièrement vigilant quant à la situation du secteur, dont le rôle pour la démocratie ne peut pas être sous-estimé, et à adapter la politique de soutien au livre en conséquence.

C. Le Centre national du cinéma et de l'image animée : une attention particulière doit être portée aux dépenses dans les territoires ruraux

Le produit des taxes affectées au fonds de soutien du CNC en 2027 est estimé à 836,4 millions d'euros, soit une hausse de 7,1 millions d'euros (+ 0,9 %) par rapport à la prévision actualisée pour 2026. Les dépenses du CNC au titre du fonds de soutien restent également dynamiques : elles devraient atteindre 810,6 millions d'euros en 2027, ce qui représente 4,1 millions d'euros de plus que la prévision actualisée pour 2026.

Évolution des ressources du CNC depuis 2015

(en millions d'euros)



Source : commission des finances d'après le CNC

Le rapporteur spécial souhaite particulièrement mettre l'accent sur la question des financements du CNC à destination des territoires ruraux. **Dans le cadre du plan « Culture et ruralité », une enveloppe exceptionnelle de 1 million d'euros a été consacrée au renouvellement de leurs équipements**, tandis qu'un soutien au fonctionnement de 500 000 euros par an a été prévu pour renforcer leurs équipes.

Cependant, ce volet du plan « Culture et ruralité » **n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation**, et les sommes mises en œuvre dans ce cadre sont insuffisantes au regard des besoins des territoires. **Le rapporteur spécial appelle donc à une réorientation des dépenses du CNC pour mieux prendre en compte le développement de la culture dans les territoires les moins dotés**.

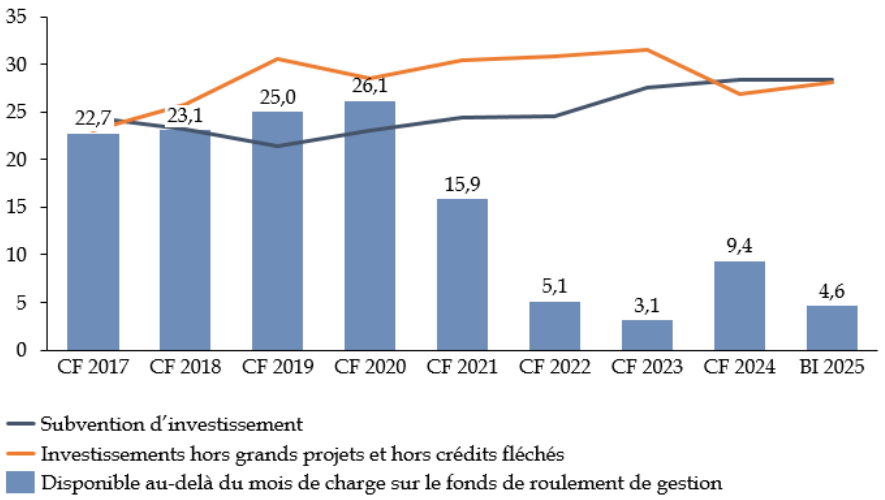
1,5 million d'euros de financement du CNC dans le cadre d'un plan « Culture et ruralité », qui reste à évaluer.

D. La Bibliothèque nationale de France : un mur d'investissement difficilement finançable

La Bibliothèque nationale devrait faire face à de très grandes difficultés en matière d'investissements au cours des prochaines années, en particulier concernant son site François-Mitterrand, à Tolbiac. **Le précédent rapporteur spécial, Jean-Raymond Hugonet, dans un contrôle qu'il a mené sur l'immobilier de l'opérateur, a ainsi estimé le coût d'une rénovation complète à 527,6 millions d'euros**[1]. Or, le fonds de roulement de la BnF a brutalement diminué, jusqu'à passer en dessous de 10 millions d'euros en 2022. **La situation de l'établissement demeure donc préoccupante**.

Évolution du fonds de roulement de la Bibliothèque nationale de France en comparaison de la subvention d'investissement et des investissements réalisés

(en millions d'euros)



Note : CF = compte financier ; BI = budget initial.

Source : commission des finances, d'après les réponses de la Bibliothèque nationale de France et du ministère de la Culture au questionnaire du rapporteur spécial

[1] « La Bibliothèque nationale de France : des réserves qui ne sont pas inépuisables », Jean-Raymond Hugonet, juin 2026.

II. Le compte de concours financiers « Avances à l'audiovisuel public » : une réforme qui se fait encore attendre

A. Des économies supplémentaires en 2027 de 46,8 millions d'euros, essentiellement concentrées sur France Télévisions

Le projet de loi de finances prévoit que les sociétés de l'audiovisuel public bénéficient en 2027 d'un montant de 3,817 milliards d'euros, ce qui représente 46,8 millions d'euros (- 1,21 %) de moins qu'en LFI pour 2026. **Les économies porteraient principalement sur France Télévisions, dont les crédits diminueraient de 46,93 millions d'euros, soit une baisse de 1,93 %.**

Évolution des dotations accordées aux sociétés de l'audiovisuel public entre 2026 et 2027

(en millions d'euros)

	2026 (LFI)	2027 (PLF)	Écart 2026/PLF 2027 en valeur	Écart 2026/PLF 2027 (en %)
France Télévisions	2 425,58	2 378,65	- 46,93	- 1,93 %
Radio France	648,03	645,60	- 2,43	- 0,38 %
ARTE France	298,11	298,11	0,00	0,00 %
France Médias Monde	303,88	306,98	3,10	1,02 %
Institut national de l'audiovisuel	103,46	102,92	- 0,54	- 0,52 %
TV5 Monde	84,24	84,24	0,00	0,00 %
Total	**3 863,31**	**3 816,51**	**- 46,80**	**- 1,21 %**

Source : commission des finances du Sénat, d'après les documents budgétaires

Pour France Télévisions, l'effort d'économies nécessaire en 2027 est estimé par sa présidente à environ 90 millions d'euros, en raison de la dégradation du marché publicitaire et du caractère non reconductible de certaines recettes. **Les pistes d'économies portent sur la réduction du coût des programmes[1] ainsi que sur la réduction des effectifs.**

Entre 2018 et 2027, hors inflation, France Télévisions a absorbé 81 % de l'effort d'économies, avec une baisse de 24 % en euros constants 2027.

[1] Le budget rectificatif de France Télévisions pour 2026 prévoit une diminution des dépenses de programmes de 57,6 millions d'euros par rapport à l'exécution 2025.

B. Une stratégie de réforme de l'audiovisuel public qui reste à établir

Il ne s'agit pas seulement de faire des économies, **mais d'inscrire la réduction des concours publics à l'audiovisuel dans une stratégie de transformation clairement définie**.

Les projets de contrats d'objectifs et de moyens (COM) pour 2024-2028 prévoyaient une augmentation des dotations publiques d'environ 225 millions d'euros entre ces deux années. Après les avis défavorables des commissions compétentes des deux assemblées à l'automne 2024, ces projets ont été abandonnés. De nouveaux COM couvrant la période 2026-2028 sont en préparation, et tardent à être proposés.

La réforme de la gouvernance reste en outre en suspens. Après l'interruption du projet gouvernemental de 2020, le Sénat a proposé de réunir les sociétés au sein d'une holding France Médias. Rejetée par l'Assemblée nationale en juin 2025, puis adoptée à nouveau par le Sénat en juillet suivant, **la proposition de loi demeure en attente de son examen en deuxième lecture à l'Assemblée nationale**.

Le rapporteur spécial appelle à tout le moins à reprendre les réflexions sur les transformations de l'audiovisuel, afin notamment de renforcer la spécificité de sa programmation par rapport aux chaînes privées.

Réunie le 27 octobre 2026, sous la présidence de M. Thierry Cozic, président, la commission des finances a décidé de proposer au Sénat l'adoption, sans modification, des crédits de la mission et du compte de concours financier.

POUR EN SAVOIR PLUS

La note de présentation de la mission et du compte de concours financier.

Rapport d'information sur l'immobilier de la Bibliothèque nationale de France.



Thierry COZIC
Président
Sarthe
Socialiste, Écologiste et Républicain



Alain MARC
Rapporteur
Aveyron
Union Centriste et Indépendants

secretariat.finances@senat.fr 01.42.34.23.28 www.senat.fr